

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUÉRARD

Nombre de membres

En exercice : 19

Votes : 19

SÉANCE DU 5 JANVIER 2021

Date de la convocation : 29 décembre 2020

Date d'affichage : 11 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué le 29 décembre 2020, s'est réuni dans la salle du Grand Morin, sous la présidence de Monsieur Daniel NALIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel NALIS, Mme Geraldine GRIBOVALLE, M. Joël PICART, Mme Anne Marie THIEBAUT, M. Benoît LOCART, Mme Dominique BIRGY, Mme Julie BABIN, Mme Béatrice DELOUMEAUX, M. Pierre FONTAINE, Mme Laurence GILLIOTTE, M. Sébastien JOUAN, M. Daniel KISZEL, M. Étienne LEFEBVRE de RIEUX, Mme Nathalie LORENTZ, M. Dominique MEHL, M. Thierry PIEDELOUP, Mme Nathalie PIETU, M. Jean-Sébastien SIBOUR.

Absents représentés :

Mme Dominique GRISSE a donné pouvoir à Mme Julie BABIN

Absente excusée : -

Secrétaire de séance : Mme Dominique BIRGY

ECLAIRAGE PUBLIC SDESM : REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES SOLUTIONS LEDS

Ce projet permettra de remplacer 40 lanternes de type beaugard, 74 lanternes de type tweet et 4 projecteurs, jugés énergivores, techniquement obsolètes et coûteux au titre de la maintenance et de la consommation d'électricité, par des éclairages Leds, dont les caractéristiques techniques permettent de réduire la consommation d'énergie notamment.

Le maire indique que le SDESM subventionne ce type de travaux à hauteur de 50 %.

Le maire indique que le devis de la SPIE s'élève à 69 656,00 € HT, soit 83 587,20 € TTC.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **décide** d'engager ces travaux en 2021,
- **sollicite** une subvention au SDESM,
- **autorise** le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Daniel NALIS.